

ÉDITO | ENTENTE LOCALE, ÇA Y EST, C'EST SIGNÉ!

Le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI) et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ) ont paraphé la nouvelle entente lors d'une rencontre le 25 novembre 2019. Cette signature est l'aboutissement d'une négociation menée de part et d'autre dans un mode de recherche de solutions. Comme vous le savez, le renouvellement de cette entente qui datait de 2009, était la priorité du conseil d'administration. Nous sommes particulièrement fiers du résultat de cette entente qui, nous l'espérons, apportera un peu de baume sur les conditions de travail des enseignantes et des enseignants. Bien sûr, il reste encore un long chemin à parcourir pour que nous retrouvions des conditions qui permettent de nous consacrer à notre tâche principale, soit la réussite de nos élèves. Toutefois, la négociation nationale qui est à nos portes et qui débutera après le congé de Noël, sera l'occasion de faire un autre pas en avant dans l'amélioration de celles-ci.

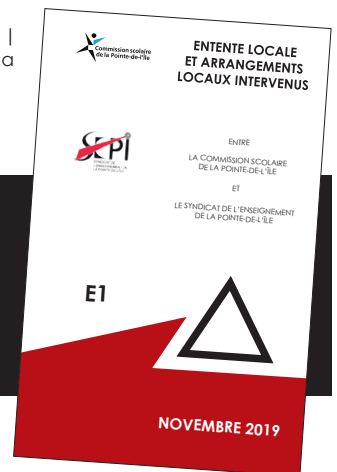


Félicitations au comité de négociation qui a mené de main de maître cette négociation soit: Richard Dubois, Danièle Ferland, Marie-Hélène Nadeau, Sylvie Zielonka, Nancy Hénault, Sylvain Frenette, Serafino Fabrizi et Catherine Faucher, notre porte-parole. Je tiens aussi à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin, tout particulière-

ment les enseignantes et les enseignants qui ont participé aux différents groupes de travail.

■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca

🌐 L'Entente locale est disponible sur notre site Web, au www.sepi.qc.ca, sous l'onglet *Conventions collectives et lois*.



AGENDA

POUR TOUS ET TOUTES

Veuillez prendre note que nos bureaux seront fermés du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement.

PERSONNES DÉLÉGUÉES

>> **Le mercredi 4 décembre 2019 de 13h45 à 17h45:** conseil des personnes déléguées (CPD), suivi du souper de Noël, au sous-sol de l'Église Notre-Dame d'Anjou

CONSEIL DES COMMISSAIRES

>> **Le mercredi 11 décembre 2019:** conseil des commissaires de la CSPÎ

CONSEIL FÉDÉRATIF

>> **Les 11, 12 et 13 décembre 2019:** conseil fédératif (CF) de la FAE

INFO | ATTENTION AUX CHUTES CET HIVER!

Au cours des dernières saisons hivernales, près d'une centaine d'enseignant(e)s ont déclaré une chute attribuable à la présence de glace ou de neige dans le stationnement, sur le chemin d'accès, dans l'escalier ou dans l'entrée de leur établissement scolaire. La grande majorité s'en sont tiré(e)s avec quelques ecchymoses. Malheureusement, une mauvaise chute peut entraîner des conséquences beaucoup plus sérieuses telles qu'une entorse, une fracture, une commotion cérébrale ou un traumatisme crânien et ainsi mener à un arrêt de travail. Nous vous invitons donc à être très vigilants dans vos déplacements, particulièrement lors de vos arrivées et départs de votre lieu de travail ainsi qu'à **signaler à votre direction, toute situation susceptible d'entraîner une chute.**

Les directions d'établissement sont responsables d'assurer la santé et la sécurité du personnel et doivent prendre les mesures requises pour rendre les voies d'accès au milieu de travail sécuritaires. Cette responsabilité est partagée avec la commission scolaire, **mais les directions sont les premières personnes intervenantes et doivent être interpellées dès qu'une situation à risque est identifiée. Ainsi, ces der-**



nières ont l'autonomie nécessaire pour effectuer un épandage d'abrasifs dans le stationnement de votre établissement, advenant le cas où la commission scolaire ne l'aurait pas fait. À défaut pour la direction d'intervenir dans un délai raisonnable, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Pierre-Luc Gagnon, responsable de la santé et la sécurité du travail au SEPÎ.

En cas de chute, vous devez compléter le registre d'accident sans tarder. Toute situation entraînant un **arrêt de travail** ou la **nécessité de recevoir des soins ou traitements** en raison d'une blessure attribuable à une chute au travail (incluant l'arrivée et le départ), peut faire l'objet d'une **réclamation à la CNESST.**

Pour toute question relative aux demandes de réclamation à la CNESST, vous pouvez communiquer avec madame Sophie Fabris, conseillère syndicale au SEPÎ, par téléphone au 514-645-4536, poste 207 ou par courriel à l'adresse suivante: sophiefabris@sepi.qc.ca.

- Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca
- Sophie Fabris | sophiefabris@sepi.qc.ca

INFO | APPEL DE CANDIDATURES



APPEL DE CANDIDATURES DÉLÉGATION DU SEPÎ AU CONSEIL FÉDÉRATIF (CF)

Nous faisons un nouvel appel de candidatures afin de combler deux postes laissés vacants au sein de la délégation du SEPÎ au Conseil fédératif (FAE) ainsi que des postes d'observateurs. Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'être une personne déléguée syndicale pour être membre de la délégation.

APPEL DE CANDIDATURE DÉLÉGATION DU SEPÎ AU CONSEIL FÉDÉRATIF DE NÉGOCIATION (CFN)

Nous faisons un nouvel appel de candidature afin de combler un poste laissé vacant au sein de la délégation du SEPÎ au Conseil fédératif de négociation (FAE). Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'être une personne déléguée syndicale pour être membre de la délégation.

Pour poser votre candidature au sein de cette délégation (CFN) vous devez obligatoirement compléter le formulaire de mise en candidature que vous trouverez à l'adresse suivante: www.sepi.qc.ca/wp-content/uploads/

[formulaires/Formulaire_candidature_CFN-2019-12.pdf](#).

Que vous soyez un(e) enseignant(e) permanent(e) ou précaire, avec beaucoup ou peu d'expérience, nous vous encourageons à faire le saut! Prenez le temps de consulter le *Cahier descriptif des comités et délégations syndicales* qui devrait se trouver au salon du personnel et qui est aussi publié sur notre site Web (www.sepi.qc.ca, sous l'onglet *Le SEPÎ → Comités et délégations*).

Vous pouvez poser votre candidature à l'une ou l'autre de ces délégations en communiquant avec nous par téléphone au 514-645-4536 ou par courriel à l'adresse suivante: courrier@sepi.qc.ca.

Seules les candidatures qui nous parviendront au plus tard le vendredi 13 décembre 2019 à 15h feront l'objet d'élections au conseil des personnes déléguées du 14 janvier 2020.

- Sylvain Frenette | sylvainfrenette@sepi.qc.ca

EDA/FP | BOURSE PERSÉVÉRANCE

Pour souligner la persévérance et le courage exceptionnel d'adultes en formation, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) remettra pour la 12^e année des bourses à des élèves que vous aurez identifiés. En plus de recevoir une bourse de 500\$, les lauréates et lauréats pourront incarner, s'ils le désirent, les «visages» de la persévérance sur une affiche qui sera distribuée dans tous les centres d'éducation des adultes (EDA) et de formation professionnelle (FP) sur les territoires des syndicats affiliés de la FAE.

Les lauréates et lauréats auront également la possibilité de partager leur expérience lors de la rencontre du Conseil fédératif (CF) de la FAE au printemps 2020, ce qui permettra aux enseignantes et enseignants de tous les secteurs d'enseignement présents de mieux connaître la réalité des secteurs de l'EDA et de la FP.

Que vous soyez de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle, de la francisation, de la formation à distance ou en établissement pénitentiaire, n'hésitez pas à participer en nous soumettant une ou plusieurs candidatures!



Participez au concours en nous soumettant la candidature d'une ou d'un élève se distinguant par sa persévérance avant le 10 février 2020.

■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca

FORMATION PROFESSIONNELLE (FP) : APPEL DE CANDIDATURES

Vous œuvrez dans le secteur de la formation professionnelle (FP)? Vous êtes à taux horaire? Contractuel? Ou encore permanent(e)? Vous êtes soucieux(se) des conditions de travail de vos pairs et le collectif vous importe? Le présent avis de recherche est pour vous! Le SEPÎ est actuellement à la recherche de personnes enthousiastes et prêtes à participer au groupe de travail de la FP à nos bureaux.

Pour faire connaître votre intérêt, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec nous à l'adresse suivante: pierrelucgagnon@sepi.qc.ca ou encore, en communiquant au 514-645-4536 et ce, au plus tard le mercredi 8 janvier 2020 à 15 heures. **Les dates de rencontre seront à déterminer une fois la constitution du groupe faite.**

■ Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca

RAPPEL | SÉMINAIRE DE PLANIFICATION DE LA RETRAITE



Comme à chaque année depuis sa fondation, l'Association des personnes retraitées de la FAE (APRFAE) offre aux membres prochainement retraités du SEPÎ et à leurs conjoints une formation étalée sur deux jours, soit **le vendredi 21 février 2020 (de 17h30 h à 20h30)** où l'on traitera de gestion financière et de comment vivre sa retraite, et **le samedi 22 février 2020 (de 8h20 à 16h)** où les sujets de ré-

gimes de retraite, les questions juridiques et les assurances seront mis de l'avant.

Des personnes ressources expérimentées vous présenteront les principaux éléments à considérer en lien avec la prise de retraite et répondront à vos questions. La taille des groupes permet de bien répondre aux besoins de chacun des participants. Les collations, le repas du samedi et la documentation sont inclus. Ce séminaire, qui aura lieu aux

bureaux de la FAE, s'adresse aux membres qui prévoient prendre leur retraite d'ici les deux prochaines années. La priorité sera donnée à ceux qui planifient leur retraite pour juin 2020 et à ceux pour qui c'est la première participation. Les participants seront ensuite admis par ordre d'inscription. **Les droits d'inscription, pour les membres et leurs conjoints, sont défrayés par le SEPÎ.** Il est possible, si la demande le justifie, que l'APRFAE offre, dans la région de Montréal, une autre rencontre ouverte à tous les affiliés. Nous vous en informerons le cas échéant.

Vous pouvez vous inscrire d'ici le 16 janvier 2020 en téléphonant à Josée Croisetière au 514-645-4536 ou par courriel à l'adresse suivante: joseecroisetiere@sepi.qc.ca.

■ Serafino Fabrizi | serafinofabrizi@sepi.qc.ca

À la mémoire de: Geneviève Bergeron, Hélène Colgan, Nathalie Croteau, Barbara Daigneault, Anne-Marie Edward, Maud Haviernick, Barbara Klucznik-Widajewicz, Maryse Laganière, Maryse Leclair, Anne-marie Lemay, Sonia Pelletier, Michèle Richard, Annie Saint-Arneault et Annie Turcotte.

Polytechnique. Un mot. Un simple mot, pourtant tout est dit. Un mot qui commande le respect, le recueillement et la réflexion. Quelques lettres innocentes alignées les unes à côté des autres, comme ces femmes qui ont perdu la vie ce jour-là, le 6 décembre 1989, il y a de cela 30 ans. Une journée qui nous marquera à jamais...

Dans le cadre de la Journée nationale de commémoration de la tuerie de Polytechnique, aura lieu, le vendredi 6 décembre, une soirée 5 à 7 réflexive et rassembleuse à la mémoire des 14 femmes qui ont perdu la vie il y a 30 ans. Cet événement se veut un moment pour se rappeler que les violences contre les femmes existent encore et qu'il est important de continuer les luttes pour améliorer les conditions de vie, les droits et la sécurité des femmes au Québec.

La soirée comporte plusieurs divertissements qui ont comme volonté de sensibiliser à la lutte contre la violence faite aux femmes.

Venez admirer l'exposition de toiles colorées peintes par une intervenante qui s'inspire de son travail en violence conjugale pour créer des portraits remplis de sensibilité. L'artiste sera sur place et une œuvre sera tirée dans la soirée.

La soirée sera dynamisée par trois artistes qui vous seront dévoilées sous peu. Sous forme de chansons, de Slam et de lecture de textes, ces femmes engagées et féministes vous offriront des représentations variées et inspirantes.

Pour vous permettre de pleinement apprécier le déroulement de la soirée, des bouchées et des consommations vous seront offertes.

L'activité aura lieu le vendredi 6 décembre 2019, à 17h, au Centre socioculturel Alphonse-Lepage située au 7905, avenue San Francisco à Brossard.

■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca

TABLE DE CONCERTATION
EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE
ET D'AGRESSION SEXUELLE

POUR SE RAPPELER COLLECTIVEMENT QUE LES
VIOLENCES CONTRE LES FEMMES EXISTENT ENCORE

Commémoration 30e Polytechnique

6 DÉCEMBRE 2019 | 17H À 19H
Centre socioculturel Alphonse-Lepage, Brossard

Événement Grand Public | Accès universel

Inscriptions sur EventBrite | Plus d'information sur la page
f @30ePolytechnique

Le **TODO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI). Tiré à 2600 exemplaires, le **TODO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ).

La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.

Commentaires et/ou suggestions

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)

745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél.: 514-645-4536 | Téléc.: 514-645-6951 | Par courriel: topo@sepi.qc.ca